



Lempereur & Associés

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Exercice clos au 31/12/2023





LIGUE CONTRE LE CANCER

Siège social : 10 PLACE ANDRE MAUROIS
24000 PERIGUEUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

Aux Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre association relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code du commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés » de l'annexe des comptes annuels concernant la comptabilisation de provision pour engagement de retraite.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nos contrôles ont porté sur la correcte comptabilisation et justification des legs reçus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et



sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERIGUEUX, le 25 mars 2024,

Le Commissaire Aux Comptes
LEMPEREUR & ASSOCIES AUDIT
Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

Représentée par Cécile BOBIS COUDERC
Commissaire Aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	155 691	92 517	63 174	31 779	31 394	98.79
	Installations techniques Matériel et outillage	64 934	61 403	3 531	7 175	3 644	50.79
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	17 000		17 000	17 000			
Prêts							
Autres	235		235	235			
Total I	237 860	153 920	83 940	56 189	27 750	49.39	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	5 501		5 501	10 513	5 012	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	252 688		252 688	50 088	202 601	404.49
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	835 272		835 272	911 550	76 278	8.37	
Charges constatées d'avance (2)	6 266		6 266	4 659	1 607	34.50	
Total II	1 099 728		1 099 728	976 810	122 918	12.58	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 337 587	153 920	1 183 667	1 032 999	150 668	14.59	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité		9 899		9 899			
Autres		408 112		408 112			
Report à nouveau		334 335		336 633	2 298-	0. 68-	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		54 247		5 932	48 315	814. 48
	Situation nette (sous total)		806 593		760 575	46 017	6. 05
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I		806 593		760 575	46 017	6. 05
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges		8 759			8 759	
	Total III		8 759			8 759	
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				20	20-	100. 00-
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		44 105		45 866	1 761-	3. 84-
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		33 545		32 111	1 434	4. 47
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		290 665		194 427	96 238	49. 50
Instrument de trésorerie							
Produits constatés d'avance							
	Total IV		368 316		272 424	95 892	35. 20
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 183 667		1 032 999	150 668	14. 59

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	24 224		23 912		312	1.30
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	83 844		66 457		17 387	26.16
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	46 576		42 379		4 197	9.90
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	335 225		326 534		8 691	2.66
Mécénats	2 000		1 546		454	29.37
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	585 861		110 241		475 620	431.44
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	72		352		281-	79.69-
Utilisations des fonds dédiés			2 493		2 493-	100.00-
Autres produits	28		7		21	308.43
Total I	1 077 829		573 921		503 909	87.80
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	51 340		41 287		10 053	24.35
Variation de stock	5 012		2 207-		7 220	327.08
Autres achats et charges externes	186 962		176 869		10 094	5.71
Aides financières	570 207		129 659		440 548	339.77
Impôts, taxes et versements assimilés	5 163		4 848		315	6.49
Salaires et traitements	134 851		137 969		3 118-	2.26-
Charges sociales	41 754		45 678		3 924-	8.59-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 618		6 878		259-	3.77-
Dotations aux provisions	529				529	
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	29 699		24 075		5 624	23.36
Total II	1 032 135		565 054		467 081	82.66
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	45 694		8 866		36 828	415.36

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	9 700		1 427		8 273	579.64
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	9 700		1 427		8 273	579.64
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)	9 700		1 427		8 273	579.64
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	55 394		10 294		45 100	438.14
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	16		2 177		2 160	99.24
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	16		2 177		2 160	99.24
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	981		6 538		5 557	84.99
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	981		6 538		5 557	84.99
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	965		4 362		3 397	77.88
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	182				182	
Total des produits (I+III+V)	1 087 546		577 524		510 021	88.31
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 033 298		571 592		461 706	80.78
5. EXCEDENT OU DEFICIT	54 247		5 932		48 315	814.48

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes

SAS au capital de 5.000 €

225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX

Tél. : 05 53 35 86 80

RCS PAU 330 986 717



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	14
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	14
3.2.4 <i>Dettes</i>	14
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	14
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	15
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	15
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	18
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	18
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	18
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	18
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	20
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2 <i>Missions sociales</i>	21

4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	21
4.3.3.1	<i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	21
4.3.3.2	<i>Frais de recherches des autres ressources</i>	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	30
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	30
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	31
5.1	AUTRES INFORMATIONS	31
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	31
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	32
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	32
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	32

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le comité Dordogne a perçu des legs pour un montant de 585.799 €, en 2023. Cela lui a permis de reverser des subventions d'aides à hauteur de 489.036 €.

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PX : 830 986 717

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PX : 830 986 717

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	195 367	34 369	9 111	220 625
Immobilisations financières	17 235			17 235
Total	212 602	34 369	9 111	237 860

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
Immobilisations corporelles	34 369	9 111
→ Chauffage	4 381	4 751
→ Fenêtres	27 890	4 360
→ Aménagements bureaux	1 202	
→ Matériel informatique	896	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
Total	34 369	9 111

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS Px . 830 986 717

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	156 413	6 618	9 111	153 920
Amort.Immobilisations financières				
Total	156 413	6 618	9 111	153 920

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS Px. 830 986 717

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	17 000			17 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	235			235
Total	17 235	0	0	17 235

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PR 830 986 717

3.1.6 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	17 235	0	17 235
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	252 688	252 688	
→ Autres Créances		0	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	6 266	6 266	
Total	276 189	258 954	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PX : 830 986 717

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	362 200	
Livrets et comptes épargne	289 647	8 982
Comptes à terme	183 425	718
Total	835 272	9 700

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	203 761	7 034
Autres créances		
→ Subventions	30 745	29 458
→ Dons	10 713	9 198
→ Produits d'activités	7 357	3 637
→ Salariés	112	
→ Divers		761
→		
Disponibilités	8 999	1 496
Total	261 687	51 584

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Tulipes	4248	4 188
Assurance	997	206
Charges locatives	745	
Divers	276	265
...		
Total	6 266	4 659

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PX : 830 986 717

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	408 112							408 112
→ Fonds de réserve missions sociales	9 899							9 899
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	336 632	5 932				8 230		334 335
Excédent ou déficit de l'exercice	5 932			54 247		5 932		54 247
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	760 575	5 932	0	54 247	0	14 162	0	806 593

Le changement de méthode de comptabilisation des provisions pour départ à la retraite a impacté le report à nouveau de - 8.230 € correspondant au montant de la provision au 31 décembre 2022.

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	8 230	529		8 759
→				
Total	8 230	529	0	8 759

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Le changement de méthode de comptabilisation des provisions pour départ à la retraite a impacté le montant à l'ouverture de 8.230 € correspondant au montant de la provision au 31 décembre 2023.

La comptabilisation des provisions pour départ à la retraite est une méthode préférentielle au niveau de la ligue nationale contre le cancer. Dans un but d'uniformisation des comptes, le comité de Dordogne a comptabilisé cette provision pour la première fois en 2023.

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.
- Taux d'actualisation : 3 %
- Méthode de calcul retenue : Rétrospective prorata temporis.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 105	44 105		
Dettes des legs ou donations	290 665	290 665		
Dettes fiscales et sociales	33 545	33 545		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes		0		
Produits constatés d'avance		0		
Total	368 315	368 315	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	1 553	481
→ Impôt sur les sociétés	182	
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 371	481
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	31 992	31 630
→ Urssaf/ Pôle emploi	10 047	9 997
→ Caisse de retraite	4 038	4 445
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer		125
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	12 626	11 931
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 738	4 771
→ Prélèvement à la source	543	361
Total	33 545	32 111

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	44 105	45 867
→ FNP - Factures non parvenues	8 478	5 753
→ FNP - Factures non parvenues sièges	26 110	26 051
→ Dettes fournisseurs	9 517	14 063
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	290 665	118 516
→ Legs	290 665	118 516
Autres dettes :	0	75 931
→ Autres charges à payer		75 911
→ Intérêts courus à payer		20
Total	334 770	240 314

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PX : 830 986 717

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

1) Emplois

 024 - COMITÉ DE DORDOGNE	Décembre 2023	
	EMPLOIS	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION		
1. MISSIONS SOCIALES	847 917,65	831 360,50
1.1 Réalisées en France	847 917,65	831 360,50
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	319 277,88	302 980,73
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	528 639,77	528 379,77
1.2 Réalisées à l'étranger		
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme		
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	70 579,27	68 517,27
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	70 579,27	68 517,27
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	114 090,49	92 483,85
3.1 Frais d'information et de communication	1 506,00	1 506,00
3.2 Frais de fonctionnement	105 549,11	83 958,91
3.3 Autres charges	7 035,38	7 018,94
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	529,00	529,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	182,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
TOTAL CHARGES	1 083 298,41	992 890,62
EXCÉDENT OU DÉFICIT	54 247,30	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
<i>Réalisées en France</i>		
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	27 580,33	27 580,33
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	27 580,33	27 580,33

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
 SAS au capital de 5.000 €
 225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
 Tél. : 05 53 35 86 80
 RCS PX : 830 986 717

2) Ressources

 024 - COMITÉ DE DORDOGNE		Décembre 2023	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 040 791,66	-1 040 791,66
1.1 Cotisations sans contrepartie		-24 224,00	-24 224,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-337 224,85	-337 224,85
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-679 342,81	-679 342,81
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-178,05	
2.1 Cotisations avec contrepartie			
2.2 Parrainage des entreprises			
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-62,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-116,05	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-46 576,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
TOTAL		-1 087 545,71	-1 040 791,66

		Décembre 2023	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-27 580,33	-27 580,33
Bénévolat		-27 580,33	-27 580,33
Prestations en nature			
Dons en nature			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL		-27 580,33	-27 580,33

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
 SAS au capital de 5.000 €
 225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
 Tél. : 05 53 35 86 80
 RCS P : 330 986 717

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Legs	585 799	110 241
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestations	50 087	29 768
→ Autres produits	33 516	34 584
→ Produits financiers	9 700	1 427
→ Prestations et autres ventes	240	2 082
Total	679 342	178 102

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	0	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		2 493
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	2 493

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie par le bureau et garde un caractère permanent.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	3 308		508	3 816
Assurance	1 248		139	1 387
Electricité et eau	2 729		682	3 411
Téléphone	1 735		91	1 826
Affranchissement	11 128		586	11 714
Autres (à préciser)	38 435		4 226	42 661
Total	58 583	0	6 232	64 815

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	84 132	114 137
Actions d'information, de prévention et de dépistage	29 450	17 840
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	63 023	51 670
Total	176 605	183 647

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	237 376	226 290
Actions d'information, prévention,dépistage	78 153	60 499
Actions de formation		
Actions de recherche	3 749	3 512
Actions autres		
Total	319 278	290 301
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	300 969	500
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	227 671	127 413
Actions autres		
Total	528 640	127 913

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes

SAS au capital de 5.000 €

225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX

Tél. : 05 53 35 86 80

RCS PX : 830 986 717

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	1 506	100
Frais de gestion :	70 949	85 873
....		
....		
....		
....		
....		
Total	72 455	85 973

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	24 624	23 662
Prestation	Tarif négocié		
Dons		2 956	2 751
Total		27 580	26 413

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS P. : 330 986 717

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Généralité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	40 762				8 918		1 660				51 340
Variation de stock	5 012										5 012
Autres achats et charges externes	132 354				47 401		7 208				186 963
Aides financières	27 567	528 640			14 000						570 207
Impôts, taxes et versement assimilés							5 163				5 163
Salaires et traitements	89 541						45 310				134 851
Charges sociales	24 041						17 713				41 754
Dotations aux amortissements et dépréciations							6 618	529			7 147
Dotations aux provisions											
Report en fonds dédiés											
Autres charges					261		29 438				29 699
Charges financières											
Charges exceptionnelles							981				981
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									182		182
TOTAL	319 277	528 640	0	0	70 580	0	114 091	529	182	0	1 033 299

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	2 956				2 956
Personnel bénévole	24 624				24 624
TOTAL	27 580	0	0	0	27 580

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 000
Total	5 000

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
→ Régularisation comptes de tiers	16
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	16
Charges exceptionnelles	
→ Régularisation comptes de tiers	981
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	981

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PA . 830 986 717

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél : 05 53 35 86 80
RCS 25 830 986 717

LA LIQUE	024 - COMITÉ DE DORDOGNE	Décembre 2023
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES		831 360,50
1.1 Réalisées en France		831 360,50
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		302 980,73
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		223 972,45
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		75 259,20
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions de société et politique de santé		
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		3 749,08
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		528 379,77
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		300 708,93
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		227 670,84
<i>Programmes nationaux</i>		46 560,00
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		181 110,84
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		68 517,27
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		68 517,27
Frais d'appel de dons		42 153,80
Frais d'appel des legs		1 068,00
Frais traitements des dons		120,00
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes		25 175,47
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat recherche		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		92 483,85
3.1 Frais d'information et de communication		1 506,00
Frais d'information et de communication externe		1 506,00
Frais d'information et de communication interne		
3.2 Frais de fonctionnement		83 958,91
Frais de gestion		49 358,37
Formation administrative		
Impôts et taxes		5 162,50
Cotisation statutaire 10%		29 438,04
3.3 Autres charges		7 018,94
Charges financières		400,52
Dotations aux amortissements		6 618,42
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS		992 361,62
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		529,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		47 901,04
TOTAL		1 040 791,66

Comité Dordogne - Ligue Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2023

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	
<i>Réalisées en France</i>	
<i>Réalisées à l'étranger</i>	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	27 580,33
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	
TOTAL	27 580,33

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice	
=- Utilisation	
=+Report	
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice	

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS 542 830 986 717

 024 - COMITÉ DE DORDOGNE		Décembre 2023
Détails		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 040 791,66
1.1 Cotisations sans contrepartie		-24 224,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-337 224,85
Dons manuels non affectés		-332 733,74
Dons manuels affectés		-2 491,11
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		-2 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-679 342,81
Manifestations		-50 087,32
Ventes (dont abonnement à vivre)		
Prestations et autres ventes		-240,00
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-33 516,20
Autres produits affectés		
Produits financiers		-9 700,10
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-585 799,19
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES		-1 040 791,66
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL		-1 040 791,66

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	713 535,03
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	47 901,04
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	-29 184,98
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	732 251,09

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
Bénévolat	-27 580,33
Prestations en nature	
Dons en nature	
TOTAL	-27 580,33

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014	Agencement	2 678				268	268
2015							
2016							
2017							
2018	Agencement	857				86	86
2019	Véhicule+Mobil	16 729				3 339	3 339
2020	Informatique	4 623				924	924
2021							
2022	Informatique	780				260	260
2023	Agct+Informati	34 369				307	307
	Total	60 036				5 184	5 184

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

Lempereur & Associés Audit
Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PR 830 986 717

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	14			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	7	700	0,43	12 096
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	3	725	0,44	12 528
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	24	1 425	1	24 624

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

Lempereur & Associés Audit
Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS N° 830 986 717

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	5	8 421	5
Total	5	8 421	5

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	2 453
6257 - Réceptions	Restauration	1 537
....	
....	
....	
	Total	3 990

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3.028 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Lempereur & Associés Audit

Société de Commissariat aux comptes
SAS au capital de 5.000 €
225 route d'Angoulême - 24000 PERIGUEUX
Tél. : 05 53 35 86 80
RCS PX : 830 986 717

www.lempereur-associes.fr

LEMPEREUR & ASSOCIÉS AUDIT

225 Route d'Angoulême – 24000 Périgueux
Tél. : 05 53 35 86 80



L&A BRIVE

23 allée des Tilleuls – 19100 Brive
Tél. : 05 55 17 12 58

L&A PÉRIGUEUX

225 Route d'Angoulême – 24000 Périgueux
Tél. : 05 53 35 86 80

L&A EXCIDEUIL

66 rue Eugène Leroy – 24160 Excideuil
Tél. : 05 53 62 37 97

L&A RIBERAC

8 avenue Guy de Larigaudie – 24600 Ribérac
Tél. : 05 53 90 01 31

L&A MONTIGNAC

« Le Buy » Rond-point du Chambon – 24290 Montignac
Tél. : 05 53 50 27 25

L&A THIVIERS

8 rue Jules Theulier – 24800 Thiviers
Tél. : 05 53 55 02 41